

JEU ET AUTISME



RÉFÉRENCE
24060DE



DURÉE
35 HEURES



DATE
25 AU 29 MARS 2024



LIEU
BOULOURIS (83)



COÛT PÉDAGOGIQUE
1 100 €
PENSION COMPLÈTE
480 €



SESSIONS
INTER / INTRA



INTERVENANTE
Françoise LE JALLE,
Enseignante à l'université
de Strasbourg, consultante
et formatrice dans
le domaine médico-social
et en santé mentale

La personne autiste peut-elle jouer ? Qu'est-ce que jouer ? Comment, à partir de la proposition d'un espace potentiel de rencontre, d'une posture de compagnon de jeu, la personne autiste est-elle en mesure de s'inscrire dans une réalité vécue, partagée, où l'autre semble prendre consistance ? Le jeu est le temps par excellence de l'engagement de l'enfant dès son plus jeune âge, contribuant à sa construction psychique, tout en mobilisant ses capacités motrices, cognitives. À l'âge adulte, il demeure un terrain d'exploration, de mobilisation de ses capacités, de détente.

OBJECTIFS

- S'approprier des connaissances sur le jeu et les différentes classifications
- Comprendre l'importance et l'intérêt du jeu dans l'évolution et la construction d'un sujet, en particulier dans le domaine de l'autisme
- Prendre en compte les caractéristiques et les besoins singuliers des personnes autistes pour concevoir des projets utilisant la médiation par le jeu
- Choisir des démarches d'intervention pour susciter le désir d'agir et permettre au sujet de se découvrir, de rencontrer l'autre, d'évoluer
- Intégrer les projets de médiation autour du jeu dans le dispositif institutionnel

CONTENUS

- Définitions du jeu
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Les conceptions du jeu chez Winnicott (game, play, playing, espace potentiel et transitionnel)
- Place du jeu dans le développement de l'enfant
- Jeu et autisme
- Méthodologie de conception d'un atelier de médiation autour du jeu
- Les démarches d'intervention, la posture de compagnon de jeu et l'accompagnement de la personne vers le jeu
- L'observation clinique lors des jeux
- Animation de séquences de jeux auprès d'enfants ou d'adultes autistes

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès de personnes autistes
- Stagiaires du DEJEPS APSA et du diplôme fédéral d'animateur en activités motrices
- Stagiaires du D.U. « Autisme et médiations corporelles »

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques sur le jeu et l'autisme, exploration et création de jeux, animation de jeux auprès de personnes autistes
- Analyse des acquis à partir de l'animation de séances de jeu et de l'élaboration d'un projet
- Attestation de présence et de fin de formation